

Mademoiselle Erika ELIAS
177, avenue du Maine
75 - PARIS 14ème -

michels

CREATIONS PUBLICITAIRES
IMPRESSIONS PAPIER ET CARTON ●
EQUIPEMENT EMPAQUETAGE

6.8.10 RUE D'ALEXANDRIE PARIS 2
TEL 488 47 41 45 67

PARIS LE 10 NOVEMBRE 1966

N/REF RP/FP

Mademoiselle,

Suite à votre lettre répondant à notre annonce pour le poste de maquettiste que nous proposons, nous vous faisons savoir que votre candidature est susceptible de nous intéresser et, de ce fait, nous vous demandons de vouloir bien passer à nos bureaux le 14 NOVEMBRE 1966 à 15 H 30, munie de votre dossier.

Dans cette attente, veuillez croire, Mademoiselle, à nos sentiments distingués.

po LE DIRECTEUR ARTISTIQUE



Mademoiselle E. ELIAS
177, avenue du Maine
75 - PARIS 14 ème -

michels

CREATIONS PUBLICITAIRES ●
IMPRESSIONS PAPIER ET CARTON
EQUIPEMENT EMPAQUETAGE
6.8.10 RUE D'ALEXANDRIE PARIS 2
TEL 488 47 41 45 67

N/REF RP/FP

PARIS LE 17 NOVEMBRE 1966

Mademoiselle,

Suite à votre visite du 14 courant, nous vous serions obligés de bien vouloir vous présenter à nouveau à nos bureaux, le 21 NOVEMBRE 1966 à 15 H, toujours munie de votre dossier.

Dans cette attente,

Veillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de nos sentiments distingués.

po LE DIRECTEUR ARTISTIQUE

Mademoiselle ELIAS E.
177, avenue du Maine
75 - PARIS 14ème -

michels

CREATIONS PUBLICITAIRES ●
IMPRESSIONS PAPIER ET CARTON
EQUIPEMENT EMPAQUETAGE
6.8.10 RUE D'ALEXANDRIE PARIS 2
TEL 488 4741 4567

N/REF RP/FP

PARIS LE 18 NOVEMBRE 1966

Mademoiselle,

En raison d'un voyage imprévu du Directeur Artistique en province, nous vous demandons de bien vouloir remettre votre passage en nos bureaux prévu le 21 courant au 23 même heure.

Si un empêchement intervenait de votre côté, nous vous serions obligés de bien vouloir nous téléphoner et nous proposer un autre rendez-vous.

En nous excusant de ce contre-temps, nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.

pr. LE DIRECTEUR ARTISTIQUE



Mademoiselle E. ELIAS
177, avenue du Maine
75 / PARIS (XIVe)



michels esthétique

RP/JP

Paris, le 24 novembre 1966.

Mademoiselle,

Faisant suite à votre passage en nos bureaux concernant le poste éventuel de dessinateur-maquettiste dans notre firme, nous avons l'avantage de vous faire la proposition suivante :

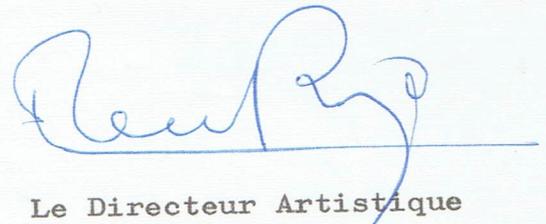
En effet, deux candidats sont sélectionnés, mais nous n'avons qu'un seul poste à pourvoir.

Il nous est très difficile de prendre une décision sur un dossier d'étude ; aussi nous proposons à ces deux candidats un essai de deux semaines.

A la fin de cette période d'essai, nous ferons un choix définitif.

Si vous êtes d'accord sur ce principe, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec nous le plus rapidement possible.

En cette attente, nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.-



Le Directeur Artistique

PARIS 2
8 ET 10 RUE D'ALEXANDRIE
TELEPHONE 488-4741 +

CONSEIL
EN CONDITIONNEMENT
ESTHETIQUE INDUSTRIELLE
ETUDES GRAPHIQUES
CONCEPTION PLV

Mademoiselle ELIAS Erika
157, rue Galliéni, 157

92 - BOULOGNE

RECOMMANDEE

michels

CREATIONS PUBLICITAIRES
IMPRESSIONS PAPIER ET CARTON
EQUIPEMENT EMPAQUETAGE

55 RUE ANTONIN GEORGES BELIN
95 ARGENTEUIL
TELEPHONE 961 4741 +

ARGENTEUIL LE 13 Décembre 1967

N/REF SM/NR
PS 4502

Mademoiselle,

Nous accusons réception à votre lettre du 6 décembre 1967 par laquelle vous nous informez de votre décision de quitter notre Société.

En conséquence, nous prenons toutes dispositions pour effectuer la liquidation de votre compte ainsi que pour l'établissement de votre certificat de travail pour le 8 Janvier 1968.

Nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, nos salutations distinguées.

Le Président-Directeur Général,

Amichels

Mademoiselle ELIAS Erika
177, Avenue Du Maine, 177

75 PARIS (14ème)

michels

CREATIONS PUBLICITAIRES
IMPRESSIONS PAPIER ET CARTON ●
EQUIPEMENT EMPAQUETAGE

55 RUE ANTONIN GEORGES BELIN
95 ARGENTEUIL
TELEPHONE 961 47 41 +

N/REF SM/NR
PS 3270

ARGENTEUIL LE 21/12/1966

Mademoiselle,

Nous vous confirmons votre engagement en notre Société en qualité de "Maquettiste", à compter du 19 décembre 1966.

Nous vous reppelons à toutes fins utiles, que vous êtes rattachée aux dispositions de la Convention Collective du cartonnage. Il est d'autre part convenu que cet engagement ne sera définitif qu'après une période d'essai de deux mois pendant laquelle les parties peuvent mettre fin à cet engagement sans préavis réciproque.

Nous vous prions d'agréeer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président Directeur Général,

Michels